



Communication avec les centres habilités sur www.union-prof.asso.fr

Action demandée au plus tôt : le jeudi 07 avril 2022 au plus tard

Mise à jour 04/04/2022

Bonjour,

Correctif de la mise à jour : jeudi
07 avril et non le 04 avril. Merci
pour votre compréhension

1. URGENT : souhait d'ouverture de centre d'épreuves pour juin 2022

Vous avez reçu sur Certif-UP le formulaire afin de déclarer vos souhaits d'ouverture de centre d'épreuves pour juin 2022. Merci de compléter ce formulaire (2 mn) le plus rapidement possible : au plus tard le jeudi 04/04/2022.

2. Résultats session de janvier 2022

Tous les résultats pour les blocs de compétences ASCA et ASCOM et pour l'UCP des examens de janvier 2022 ont été publiés sur Certif-UP. Vous avez reçu l'information avec le rappel du mode opératoire de la consultation sur votre compte Centre de Certif-UP, ainsi que le schéma de restitution des résultats.

Un message sera déposé pour la publication prochaine des dates de jury de certification ASCA et ASCOM.

→ Comme d'habitude, les centres d'épreuves communiquent les résultats à tous leurs candidats.

3. Période d'inscription pour la session de juin 2022

Un message sera déposé prochainement pour indiquer les dates précises de la période d'inscription, prévue pour le mois d'avril. Les candidats s'inscriront eux-mêmes sur Certif-UP, comme pour la précédente session. Le module d'inscription ne sera actif qu'au début de la période d'inscription.

4. Rappel des derniers envois sur Certif-UP :

En tant que centre habilité, vous avez reçu ces dernières semaines sur Certif-UP (compte Centre) en dehors des résultats de la dernière session :

- Enquête UCP envoyée le 23/02/2022 : à compléter pour tous les centres qui ont formé des candidats à l'UCP depuis 2018.
- Date des Visios UCP : formateurs et référents.

5. Avez-vous pris connaissance sur www.union-prof.asso.fr

- des informations concernant nos certifications : menu « épreuves » puis choisissez la certification qui vous intéresse ?
- du calendrier des épreuves 2023 en page d'accueil (encart « Sessions ») ?

Une difficulté : veuillez adresser votre question à accueil@union-prof.asso.fr, toujours en indiquant votre numéro de centre (5 chiffres) : vous serez contacté(e) le plus rapidement possible.

Bien cordialement,
Le Service Administratif / STCH
Mail : accueil@union-prof.asso.fr
www.union-prof.asso.fr